

Les dernières TENDANCES démographiques dans le Boulonnais

Avec une population municipale de **157 814 habitants** en 2021, l'arrondissement de Boulognesur-Mer enregistre une baisse de population de **-0,31%** par an entre 2015 et 2021, soit une perte de près de 500 habitants / an.

Les données du dernier recensement montrent une poursuite du ralentissement démographique davantage marqué sur l'arrondissement que sur le Département et la Région.

L'analyse des tendances permet de dégager des constats:

- un centre agglomération qui continue de souffrir d'un déficit démographique,
- une dynamique associée aux axes de mobilité,
- l'amorce d'une reprise pour la Terre des 2 Caps.

TENDANCES DEMOGRAPHIQUES DANS LES EPCI DU BOULONNAIS ENTRE 1990 ET 2021





Population au 1er janvier 2021 et évolution annuelle 2015-2021

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer : 157 814 hab (-0,3%)

CA du Boulonnais : 112 264 hab (-0.7%)

CC de Desvres Samer : 23 221 hab (+0,4%)

CC de Terre des 2 Caps : 22 232 hab (+0,2%)

Evolution de la population 1999-2021

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer : **-5 379 hab**CA du Boulonnais : **-10 678 hab**CC de Desvres Samer : **+3 572 hab**CC de Terre des 2 Caps **: + 1727 hab**

SOMMAIRE

- Ralentissement de la croissance démographique dans les EPCI de la Côte d'Opale.
- **Recul généralisé** des naissances et maintien du déficit migratoire dans l'arrondissement.
- Un dynamisme démographique dépendant des axes de mobilité.
- Evolution de la population dans les communes du Boulonnais.



Ralentissement de la **croissance démographique** dans les EPCI de la Côte d'Opale et poursuite de la **perte de population** dans certains secteurs

La période de recensement (2016-2021) indique un léger recul de la population en Région Haut-de-France (-2247 habitants), ainsi qu'au niveau du Département (-1866 habitants / an). En comparaison de la période 2010-2015, ce déficit est associé à un solde naturel en baisse non compensé par le solde migratoire toujours négatif.

A l'échelle de la Côte d'Opale, la tendance démographique est accentuée avec une perte de la population plus forte (-0,4% / an) sur la période 2015-2021 notamment lié à la baisse significative du solde migratoire (-0,47%/an).

La situation par EPCI est contrastée :

Une dynamique négative qui se confirme et				
s'accentue sur les 3 agglomérations urbaines				
de Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer. La				
s'accentue sur les 3 agglomérations urbaines				

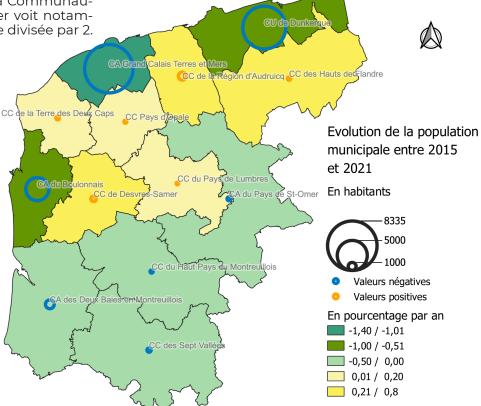
Une inversion de la tendance démographique sur les EPCI du Montreuillois qui perdent de la population.

Des territoires ruraux maintiennent une dynamique positive mais qui ralentie. La Communauté de Communes de Desvres-Samer voit notamment sa croissance démographique divisée par 2.

	Département	Région						
Population au 1er janvier 2021	1 461 441	5 995 292						
Variation annuelle moyenne 2015-2021								
en nombre d'habitants	-1 868	-2 447						
en %	-0,1	0,0						
dû au solde naturel	0,1	0,2						
dû au solde migratoire apparent	-0,2	-0,3						
Population au 1er janvier 2015	1 472 648	6 009 976						
Variation annuelle moyenne 2010-2015								
en nombre d'habitants	2 252	11 405						
en %	0,2	0,2						
dû au solde naturel	0,3	0,4						
dû au solde migratoire apparent	-0,2	-0,3						

La Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps fait figure d'exception dans ces évolutions avec variation annuelle en reprise par rapport à la période précédente essentiellement liée à une reprise du solde migratoire positif (0,06% / an contre -0,27% /an sur 2010-2015).

Dans une tendance globale à la baisse, le solde naturel ne permet plus de compenser le solde migratoire.



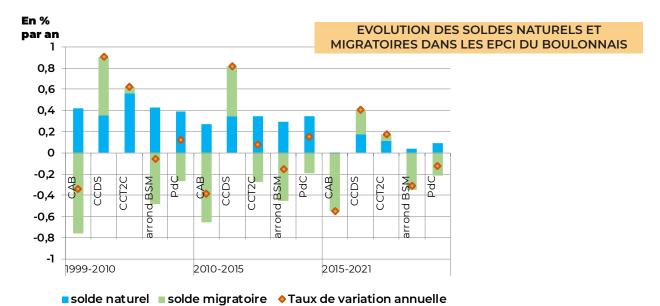
EVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE ENTRE 2015 ET 2021 EN HABITANTS



Donnée: INSEE, IGN; Réalisation: BDCO; Le: 02/07/2024

	population	Taux de variation annuel de la population entre 2015-2021 (en %)			Taux de variation annuel de la	Taux de variation annuel de la	Taux de variation annuel de la	
	2021	Total	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire	population entre 2010-2015 (en %)	population entre 1999-2010 (en %)	population entre 2010-2021 (en %)	
CA des Deux Baies en Montreuillois	65760	-0,29	-0,29	0,00	-0,24	0,27	-0,27	
CA du Boulonnais	112264	-0,55	0,00	-0,54	-0,38	-0,35	-0,47	
CA Grand Calais Terres et Mers	98828	-1,34	0,20	-1,54	0,71	0,11	-0,41	
CC de Desvres-Samer	23221	0,40	0,17	0,23	0,82	0,88	0,59	
CC de la Terre des Deux Caps	22332	0,18	0,12	0,06	0,07	0,45	0,13	
CC des Hauts de Flandre	53545	0,05	0,08	-0,03	0,47	0,51	0,24	
CC des Sept Vallées	29444	-0,18	-0,33	0,15	0,21	0,13	0,00	
CC du Haut Pays du Montreuillois	15703	-0,14	0,00	-0,14	0,39	0,96	0,10	
CC du Pays de Lumbres	24187	0,01	0,34	-0,32	0,76	1,07	0,35	
CA du Pays de Saint-Omer	104937	-0,04	0,14	-0,18	1,06	0,47	0,46	
CC Pays d'Opale	25186	0,06	-0,05	0,11	0,57	0,85	0,29	
CC de la Région d'Audruicq	28077	0,60	0,40	0,21	0,76	0,75	0,68	
CU de Dunkerque	192554	-0,62	0,14	-0,76	-0,01	0,72	-0,34	
Pas-de-Calais	1461441	-0,13	0,09	-0,22	0,15	0,12	0,00	
Hauts-de-France	5995292	-0,04	0,17	-0,21	0,19	0,08	0,06	
France métropolitaine	67455866	0,30	0,23	0,07	0,48	0,60	0,38	

Baisse du **solde naturel** et **solde migratoire** négatif, éléments de réponses à l**a baisse démographique** de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer



Sur le modèle du Département, le solde naturel de la CAB est quasi nul sur la période 2015-2021. Cette tendance à la régression est ainsi perceptible sur la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps et de la Communauté de Communes de Desvres-Samer qui connaissent en comparaison avec le Département une baisse plus brutale de ce solde (divisé par 3 sur la T2C et divisé par 2 pour la

CCDS). En parallèle, bien que toujours positive, l'attractivité résidentielle faiblie sur la CCDS, 0.2% sur 2015-2021 alors qu'elle était de 0,47% entre 2010 et 2015 et de 0.93% entre 1999 et 2010.

Si la CAB continue de subir une perte migratoire importante, la courbe semble marquée un ralentissement de ce déficit en comparaison des périodes précédentes.

Sur les 3 EPCI du Boulonnais, seule la T2C parvient à inverser la balance migratoire en revenant à un équilibre entre entrées et sorties résidentielles.

A&P 57 - Mai 2024

Un dynamisme démographique dépendant des axes de mobilité

Une dynamique positive est observée autour des axes de mobilité D901 et RN42 qui constituent les 2 axes principaux de connexion entre CAB et CCDS et assurent la desserte des pôles économiques de Landacres - Liane et Inquétrie - Auchan.

Bien qu'en léger recul la dynamique du pôle rural de Samer reste importante (+487 habitants) et, est complétée par un regain d'attractivité des communes voisines de Carly - Verlincthun et Questrecques.

La cartographie dessine un axe de développement en contact de la RN42 en sortie de l'agglomération et en lien avec l'ouverture de nouveaux fonciers à bâtir, les communes de Bellebrune (+171 hab) et Quesques (+62 hab) pour la CCDS et Conteville les-Boulogne (+45 hab) à la CAB, montrent une évolution positive significative de leur population.

Entre ces 2 axes d'accueil oraganisés en périphérie de l'agglomération du boulonnais et en connexion du réseau routier principal, le secteur rural montre une perte de dynamisme avec un nombre croissant de communes à la tendance démographique négative. A l'inverse de Samer, le pôle rural de Desvres maintien une tendance négative déjà apparente lors de la période précédente (-188 habitants).

Sur la CCDS, une dynamique toujours positive mais qui confirme son ralentissement (+0,4% / an - 2015-2021, +0.8% / an - 2010-2015. Par rapport à la période 2010-2015, le nombre de commune avec un taux négatif de variation annuelle de la population a doublé passant de 7 à 16 communes.

Pour la CAB, en comparaison des périodes précédentes, le déficit au taux de variation de la population annuelle s'accentue légèrement (-0,55% / an contre -0.38% / an 2010-2015),la baisse due au solde migratoire s'est améliorée

mais elle n'est pas suffisante en compensation d'un solde naturel nul. Les communes du centre agglomération (boulogne-sur-Mer, Outreau, Le Portel, St Martin Boulogne) confirment une tendance à la baisse de la population déjà observée sur les périodes précédentes et cumulent une perte de 2730 habitants soit 455 / an.

Sur la frange littoral, Wimereux, Wimille et Equihen-Plage connaissent un recul important de la population(-1105 habitants) ce chiffre est à mettre en parallèle avec la croissance forte du logement saisonnier et touristique qui impacte le marché foncier et immobilier mettant sous pression les habitants des communes pour trouver un logement accessible.

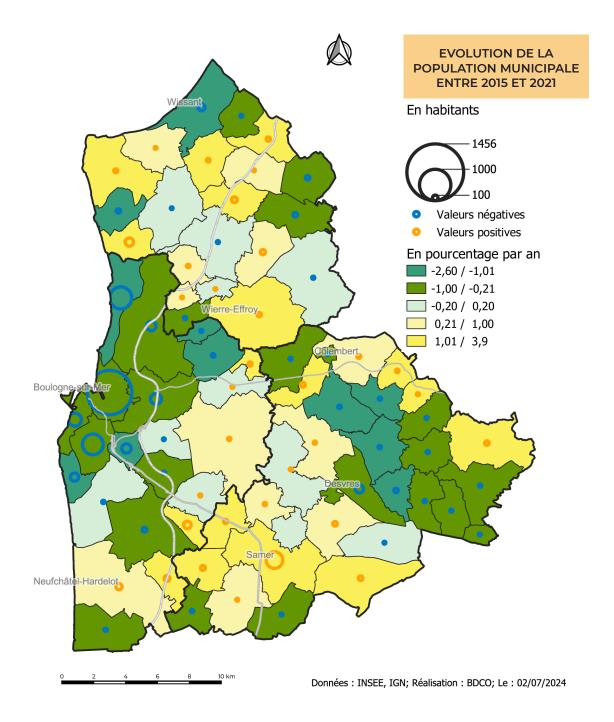
Les communes de Hesdigneul-les-Boulogne, Nesles et dans une moindre mesure Neufchâtel-Hardelot et Baincthun font figure d'exception dans cet observation de la dynamique démographie avec des taux positifs et inversés à la période précédente. Cet élan positif est associé à l'ouverture de nouveaux lotissements.

Sur la Terre des 2 Caps, la situation est assez hétérogène. Boostée par la sortie de terre de nouveaux quartiers à Ambleteuse, Audinghen (avec une tendance qui s'es inversée pour passer en positive), Leulinghen, Rinxent, St Inglevert, Wierre-Effroy, la CCT2C présente un bilan démographique postif et en légère reprise (+0.15), à l'inverse Marquise chef lieu de la Communauté de Communes malgré un redressement de la tendance, continue d'être en perte faible de la population (-13 habitants). La pression littoral s'accentue sur les communes de WIssant (-140 hab) et Audresselles (-55 hab).

Sur le bassin carrier, les communes de Landrethun-Le-Nord (-61 hab) et passage d'un solde positif à négatif) et ferques (-61 hab) sont les plus impactées par la perte de population.







Source et définitions

Insee, recensement de population 1999, 2009, 2014 et 2020

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sansabri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'accroissement naturel ou d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

Le solde migratoire apparent est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Le solde apparent est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. On parle d'excédent lorsque ce solde est positif, de déficit dans le cas contraire.

Les résultats du recensement se compare habituellementsurune période d'au moins 5 ans. En raison du report de l'enquête annuelle 2021 lié à la situation sanitaire de la Covid 19, les résultats du millésime 2020 du recensement doivent exceptionnellement être comparés avec ceux de millésimes antérieurs distants d'au moins 6 ans (2014-2020).

Evolution de la population dans les communes du Boulonnais

		Evolution de la	Taux de variation annuel 2015-2021		Taux de	Taux de	
	Population	population 2015-		(en %)		variation	variation
	municipale 2021	2021 (en habitants)	Total	Solde	Solde	annuel 2010- 2015 (en %)	annuel 1999 2010 (en %)
Alincthun	301	-25	-1,32	naturel -0,32	migratoir -1,00	-0,78	-0,32
Bellebrune	440	71	2,98	0,67	2,31	1,71	2,57
Belle-et-Houllefort	544	-13	-0,39	-1,30	0,91	0,66	0,28
Bournonville	229	-18	-1,25	-0,21	-1,04	2,25	0,99
Brunembert Carly	401 612	-14 52	-0,57 1,49	0,57 0,49	-1,14 1,00	1,94 -0,28	2,44 0,40
Colembert	928	36	0,66	0,43	0,06	3,07	1,65
Courset	512	-6	-0,19	0,23	-0,42	1,58	1,69
Crémarest	804	18	0,38	0,44	-0,06	0,28	1,12
Desvres	4843	-188	-0,63	-0,33	-0,30	-0,58	-0,21
Doudeauville	618	66	1,90	0,83	1,07 -1.24	1,76	2,02
Halinghen Henneveux	312 278	-19 -20	-0,98 -1,15	0,26	-1,24	1,32 -0,53	1,07 1,05
Lacres	248	-8	-0,53	0,20	-0,73	1,13	2,94
Le Wast	198	-12	-0,98	-0,08	-0,89	0,78	0,97
Longfossé	1506	63	0,71	0,25	0,47	0,51	1,02
Longueville	147	11	1,30	0,12	1,19	1,06	0,94
Lottinghen	537	-16	-0,49	-0,03	-0,46	0,89	1,10
Menneville Nabringhen	656 230	-58 27	-1,40 2,10	0,27 0,55	-1,67 1,56	0,08 3,61	0,82 1,70
Quesques	712	62	1,53	-0,12	1,65	1,61	0,95
Questrecques	329	18	0,94	0,31	0,63	-1,65	-0,81
Saint-Martin-Choquel	454	-17	-0,61	-0,22	-0,40	0,13	1,07
Samer	4649	487	1,86	0,60	1,26	2,76	1,85
Selles	312	-19 -	-0,98	-0,41	-0,57	0,49	0,92
Senlecques Tingry	262 294	-5 9	-0,31 0,52	-0,06 0,00	-0,25 0,52	1,16 -2,65	1,85 -0,34
Verlincthun	514	77	2,74	1,03	1,71	2,78	2,15
Vieil-Moutier	377	-15	-0,65	0,69	-1,34	0,05	1,02
Wierre-au-Bois	227	0	0,00	0,00	0,00	0,81	-0,40
Wirwignes	747	9	0,20	0,43	-0,22	-0,08	0,49
Ambleteuse	2001	194 35	1,71	-0,13	1,85	-1,12	-0,56
Audembert Audinghen	447 622	43	1,37 1,20	0,66	0,70 0,95	-0,14 -0,34	0,90 0,34
Audresselles	624	-55	-1,40	-0,51	-0,89	-0,89	-0,02
Bazinghen	403	-3	-0,12	0,21	-0,33	-0,82	1,04
Beuvrequen	459	21	0,78	0,78	0,00	1,93	0,70
Ferques	1752	-62	-0,58	0,32	-0,89	-0,40	0,01
Hervelinghen Landrethun-le-Nord	223 1246	-10 -61	-0,73 -0,79	0,07	-0,80 -1,29	0,00 1,74	1,56 2,32
Leubringhen	296	-61	0,34	-0,06	0,40	-2,49	0,76
Leulinghen-Bernes	532	105	3,73	0,57	3,16	0,67	0,44
Maninghen-Henne	318	-14	-0,72	0,36	-1,07	0,24	0,68
Marquise	5120	-13	-0,04	-0,27	0,23	-0,16	0,71
Offrethun	271	2	0,12	0,19	-0,06	0,30	-0,14
Rety Rinxent	2069 3028	-15 84	-0,12 0,47	0,72 0,32	-0,84 0,15	0,11 1,39	0,50 0,32
Saint-Inglevert	808	55	1,18	0,32	0,13	0,73	2,11
Tardinghen	150	3	0,34	-0,45	0,79	-0,93	0,92
Wacquinghen	259	4	0,26	0,19	0,06	1,91	0,49
Wierre-Effroy	856	55	1,11	0,16	0,95	0,33	0,44
Wissant	848	-140	-2,51	-0,86	-1,65	-1,32	-1,14
Baincthun Boulogne-sur-Mer	1314 40910	21 -1456	0,27 -0,58	0,13	0,14 -0,67	-0,81 -0,33	0,43 -0,36
Condette	2469	-70	-0,38	-0,50	0,03	-0,33	-0,33
Conteville-lès-Boulogne	521	45	1,52	0,78	0,74	0,34	0,48
Dannes	1323	-20	-0,25	0,04	-0,29	0,79	0,41
Echinghen	380	-4	-0,17	-0,13	-0,04	0,42	0,49
Équihen-Plage	2613	-191	-1,17	-0,10	-1,06	-0,70	-0,28
Hesdigneul-lès-Boulogne Hesdin-l'Abbé	821 1881	168 11	3,89 0,10	0,25 -0,50	3,63 0,60	-1,15 -0,18	0,75 -0,41
Isques	1147	-15	-0,22	0,40	-0,62	-0,18	0,33
La Capelle-lès-Boulogne	1590	11	0,12	-0,24	0,36	0,95	0,14
Le Portel	8897	-360	-0,66	0,10	-0,76	-0,66	-0,91
Nesles	1070	110	1,82	0,18	1,64	-0,04	-0,66
Neufchâtel-Hardelot	3870	120	0,53	-0,33	0,86	-0,13	0,28
Outreau Pernes-lès-Boulogne	13270 417	-628 -31	-0,77 -1,19	0,10 -0,34	-0,87 -0,84	-0,88 -1,08	-0,57 0,36
Pittefaux	116	-10	-1,19	-0,34	-1,09	1,32	0,36
Saint-Étienne-au-Mont	5072	-21	-0,07	0,34	-0,41	0,09	0,03
Saint-Léonard	3338	-230	-1,10	-0,48	-0,63	-0,07	-0,64
Saint-Martin-Boulogne	10999	-286	-0,43	-0,01	-0,41	0,10	-0,12
Wimereux	6358	-677	-1,67	-0,47	-1,20	-1,12	-0,39
Wimille	3888	-237	-0,98	-0,03	-0,95	-0,51	-0,84